

ANNEXE

FICHE DE POSTE DES CHERCHEURS POST-DOCTORANTS DU LABEX HASTEC

Il sera demandé aux chercheurs post-doctorants de satisfaire aux obligations suivantes :

- Présence dans le Laboratoire d'accueil et participation normale à la vie du Laboratoire (séminaires, conférences ...), en relation avec le correspondant scientifique, et en accord avec le directeur du Laboratoire ;
- Participation au printemps 2020 à la « Journée des Jeunes Chercheurs », présentation des résultats de la recherche et d'échange entre tous les chercheurs contractuels du LabEx (avec leurs correspondants scientifiques) ; <https://labexhastec-psl.ephe.fr/les-journees-des-jeunes-chercheurs/>
- Participation à l'automne 2020 aux « Rencontres du LabEx Hastec », présentation de plusieurs des projets les plus importants, les plus avancés et les plus transversaux conduits au sein du LabEx ; <https://labexhastec-psl.ephe.fr/les-rencontres-du-labex-hastec/>
- Un engagement significatif (intervention, co-organisation de journée d'étude, activité éditoriale, suivi d'un séminaire, carnet de recherche, conception de ressources électroniques, de bases de données etc.) dans l'une des opérations scientifiques du LabEx ;
- Une publication (parue, acceptée ou soumise pour publication [en ce dernier cas avec statut de Working Paper]) correspondant au projet de post-doc. et portant obligatoirement la mention du LabEx dans la signature ;
- Un rapport final d'activité et de recherche, décrivant les activités de l'année et correspondant au projet soumis lors du concours, pouvant résumer ou reprendre la publication mentionnée ci-dessus (ou intégrer des éléments de documentation) et mis en ligne sur le site du LabEx (avec éventuellement un statut de Working Paper) ;
- Engagement à respecter les règles de la « Charte européenne des chercheurs » (<http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/rights/europeanCharter>) ».